

Suite a un décès ;cotisations retraite versé

Par **colenson henri**, le **09/11/2018 à 06:43**

bonjour
mon fils est décédé ;peut on récupérer les cotisations retraite qu'il a versé
merci de l'info
cordialement

Par **P.M.**, le **09/11/2018 à 08:47**

Bonjour,
Le principe des cotisations de retraite par répartition, c'est qu'elles servent à payer les pensions de celles et ceux déjà en retraite, elles ne sont donc pas récupérables...

Par **colenson henri**, le **09/11/2018 à 08:49**

merci de votre reponse
cordialement